



CAFFEO®

Maj 19/03/2018

Les machines à espresso automatique CAFFEO ont été conçues et fabriquées pour un usage domestique privé.

Avant d'utiliser votre appareil, nous vous recommandons de lire attentivement le manuel d'utilisation dans lequel vous trouverez toutes les précautions d'usage et les conditions d'entretien et de maintenance.

Durée et conditions de garantie :

Outre les droits de garantie appartenant à l'utilisateur final vis-à-vis du revendeur, Melitta fournit avec cet appareil une garantie-constructeur aux conditions suivantes, à condition que la machine ait été acquise auprès d'un revendeur agréé :

- 1- La période de garantie prend effet à la date d'achat de la machine par l'utilisateur final. Elle est de 2 ans (pièces et main d'œuvre) ou de 15 000 cafés selon l'événement se produisant en premier*. Au-delà de 7500 cafés par an, nous partons du principe qu'il s'agit d'une utilisation professionnelle. La date d'achat de la machine doit être indiquée sur une preuve d'achat.
- 2- Pendant la période de garantie, Melitta se charge de remédier à tous les défauts de la machine faisant suite à un défaut de matériel ou de fabrication, et procède à la réparation de l'appareil. Selon le cas et sur décision de Melitta, un remplacement de l'appareil peut être envisagé. Les pièces remplacées sont alors notre propriété. Si entre-temps, des composants sont remplacés ou les logiciels sont mis à jour, les pièces réparées et/ou le système d'exploitation de la machine bénéficieront de ces mises à jour à moins que l'utilisateur y renonce expressément par écrit avant l'envoi en réparation.

*** Cas particulier :**

Melitta offre une extension de garantie d'un an supplémentaire sur les machines automatiques indiquées ci-dessous (sauf dispositions contraires du revendeur),

Achetées entre le 01/03/2018 et le 28/02/2019 exclusivement sur le site Maxicoffee.fr:

4006508210268 Caffeo® F580-100 Varianza CSP Inox

4006508217786 F630-101 CI Touch® Argent

4006508217793 F630-102 CI Touch® Noir

4006508217823 F840-100 Barista T Smart Inox

4006508217847 F850-101 Barista TS Smart Argent

4006508217830 F850-102 Barista TS Smart Noir

4006508217854 F860-100 Barista TS Smart Inox

Et achetées entre le 01/05/18 et le 30/6/18 et entre le 01/11/18 et le 31/12/18 exclusivement sur le site Maxicoffee.fr:

4006508210176 E957 - 305 Solo & Perfect Milk Deluxe

Siège Social

Melitta France SAS
9, rue Saint Fiacre
02570 Chézy-sur-Marne
Tél. 03 23 82 51 00
Fax: 03 23 82 82 74

Etablissement de Paris

Melitta France SAS
60, rue d'Hauteville
75010 Paris
Tél. 01 48 00 73 00
Fax: 01 48 00 73 43
R.C.S. Soissons 717280143

T.V.A Intracommunautaire FR 07 717 280 143

Et Jusqu'à épuisement des stocks

Caffeo® CI E 970-204 Argent (réservoir lait Inox)	EAN 4006508207534
Caffeo® CI E 970-205 Anthracite (réservoir lait Inox)	EAN 4006508207923
Caffeo Passione F 54/0-100 Inox	EAN 4006508212774
Caffeo Varianza CSP argent F57/0-101	EAN 4006508211630
Caffeo Barista T Inox F740-200	EAN 4006508217373
Caffeo Barista TS Argent F750-201	EAN 4006508215942
Caffeo Barista TS Noir F750-202	EAN 4006508215959
Caffeo Barista TS Inox F760-200	EAN 4006508215966
Caffeo Barista TS Argent F750-101	EAN 4006508208111
Caffeo Barista TS Noir F750-102	EAN 4006508208104
Caffeo Barista TS Inox F760-100	EAN 4006508209200

La période de garantie devient 3 ans (pièces et main d'œuvre) ou de 15000 cafés, selon l'événement se produisant en premier. Les autres conditions de garantie restent inchangées.

Cette offre est uniquement valable sur les machines ci-dessus.

Exclusions de la garantie :

Sont exclus de la garantie les défauts liés à un branchement non conforme, à une manipulation non conforme ou à des tentatives de réparation par des personnes non autorisées. Il en va de même en cas de non-respect des consignes d'utilisation, de maintenance (ex : détartrage) et d'entretien (ex : entretien inapproprié versus les indications du manuel d'utilisation) ainsi qu'en cas d'utilisation de consommables (produits de nettoyage, de détartrage ou filtre à eau) non conformes aux spécifications. Les pièces d'usure (ex : joints et vannes), les pièces facilement cassables comme le verre, et les dégâts dus à la présence de corps étrangers dans le broyeur (ex : cailloux) sont également exclus de la garantie.

Application de la garantie et Service Après-Vente :

Les conditions de garantie sont valables en France Métropolitaine, à compter de la date d'achat de la machine (preuve d'achat à l'appui) **sur le site Maxicoffee.fr**.

Elles sont appliquées par le Service Consommateurs Melitta : 0 970 805 105 (prix d'une communication locale) du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Un diagnostic est effectué directement par téléphone.

En cas de nécessité de réparer la machine, nous la prenons en charge directement au domicile du Client et l'acheminons vers notre Centre de Réparation. Nous la réexpédions également au domicile du Client. Le délai de réparation est d'environ 10 jours (dans des conditions normales).

Un kit d'emballage pourra être fourni pour assurer un transport dans de bonnes conditions.

Pour les machines hors garantie, nous appliquons un forfait qui comprend le transport et la réparation (forfait de 149€ TTC).

Utilisation à l'Étranger :

Cette offre est exclusivement offerte par Maxicoffee pour une utilisation en France Métropolitaine. En cas de déménagement à l'étranger, contactez le Service Après-Vente français qui se chargera d'informer le Service Après-Vente local pour une prise en charge de la réparation dans les conditions de garantie initialement définies.

Nous vous remercions de votre achat et espérons que vous obtiendrez entière satisfaction avec votre machine à expresso automatique CAFFEO.